

**Ministry of Education**    **Ministère de l'Éducation**

Education Labour Relations Office  
Education Labour and Finance Division  
11th Floor,  
315 Front Street West  
Toronto ON M7A 1L2

Bureau des relations de travail en éducation  
Division des relations de travail et du financement en matière d'éducation  
11<sup>e</sup> étage,  
315, rue Front ouest  
Toronto ON M7A 1L2



**2019 : B13**

**NOTE DE SERVICE**

**DESTINATAIRES :**

Directions de l'éducation  
Cadres supérieurs de l'administration des affaires

**EXPÉDITEUR :**

Andrew Davis  
Sous-ministre adjoint  
Division des relations de travail et du financement en matière d'éducation

**DATE :**

Le 9 Avril 2019

**OBJET :**

**Document de formation sur la feuille de route**

---

Je suis heureux d'appuyer le Groupe de travail provincial pour la santé et la sécurité (le « Groupe de travail ») en fournissant à tous les conseils scolaires le lien du document de formation sur la feuille de route.

La feuille de route met l'accent sur les procédures de signalement exigées en vertu de la *Loi sur l'éducation*, la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*, et la *Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail* en cas de violence au travail dans les écoles.

Les documents de formation sont disponibles en anglais et en français sur le site web du ministère de l'Éducation en HTML :

<http://www.edu.gov.on.ca/fre/policyfunding/workplace/violencefr.html>

Grace à l'expertise de divers représentants des associations d'employeurs, des fédérations d'enseignantes et d'enseignants, et des syndicats de travailleuses et de travailleurs en éducation de la province, le document de formation sur la feuille de route est un outil pratique dont les conseils scolaires peuvent se servir pour fournir des précisions sur les exigences en matière de signalement, la législation, les politiques, procédures, directives, rapports, données et d'autres sources d'information concernant les incidents de violence au travail dans les écoles.

J'aimerais remercier le Groupe de travail pour avoir donné leur temps et leur expertise

au service de la rédaction du document de formation. Les connaissances et l'intérêt des membres veilleront à ce que la formation soit efficace afin d'aider les conseils scolaires à garantir la sécurité de leurs élèves et de leur personnel.

Cordialement,

*Original signé par*

Andrew Davis  
Sous-ministre adjoint  
Division des relations de travail et du financement en matière d'éducation